PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 12 décembre 2023 à 19 h 30, à la salle du Centre communautaire Rémi-Sauvé, situé au 1425, route 340 à Saint-Télesphore.

Lors de cette séance étaient présents :

- le maire monsieur David McKay
- la conseillère madame Nathalie Lanthier
- la conseillère madame Mélissa Morin
- la conseillère madame Kim Jones
- le conseiller monsieur Paul Gauthier
- le conseiller monsieur Danny Raymond

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur David McKay.

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim, madame Danielle Glode et la greffière-trésorière adjointe, madame Manon Cuillerier sont aussi présentes. La conseillère madame Marie T. Dupont est absente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire David McKay vérifie et constate qu'il y a quorum et ouvre la séance ordinaire du 12 décembre 2023 à 19 h 32.

2023-12-01 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil déclarent avoir pris connaissance de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 décembre 2023 et que tout semble conforme,

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE les points suivants soient ajoutés à la demande du maire et que l'ajout de ces points sont consentis à l'unanimité de tous les membres du conseil présents :

6.9. Autorisation de paiement à *Solmatech inc.* pour les services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux pour le projet de réfection de la rue Principale
6.10. Autorisation de paiement à *Les finitions de béton Chicoine et Maheux inc.* pour la construction de la dalle de béton du chalet au parc Léon-Prieur

QUE la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, Danielle Glode soit dispensée d'en faire la lecture ;

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant tel que modifié :

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Législation
3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2023
3.2. Dépôt de la liste de défaut de paiement de taxes
3.3. Dépôt du registre public des déclarations des dons et autres avantages
3.4. Date de la séance extraordinaire de l'adoption du budget 2024 et du programme triennal des immobilisations 2024-2025-2026
3.5. Dépôt de la correspondance
4. Demandes externes
4.1. Demande d'appui financier de *Toit d'Abord Habitations abordables Vaudreuil-Soulanges*
4.2. Demande de publicité dans le feuillet paroissial 2024 de la *Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Champs*
4.3. Demande d'appui de la *Municipalité de Saint-Polycarpe* pour le *Centre sportif Soulanges*
5. Ressources humaines
5.1. Déclaration de la liste des donateurs et rapport de dépenses à la suite des élections partielles

5.2. Mandat à la *Fédération Québécoise des Municipalités* (FQM) pour la formation relative aux ressources humaines
6. Finances et trésorerie
6.1. Approbation de la liste des comptes du mois de novembre 2023
6.2. Autorisation de paiement à *Excavation Lavigne inc.* pour les travaux d'excavation de la rue Marcel-Descent
6.3. Autorisation de paiement à *Excavation Lavigne inc.* pour les travaux de pavage de la rue Sainte-Anne
6.4. Autorisation de paiement à *Fibres Futures inc.* pour la fourniture de colonnes pour le chalet au parc Léon-Prieur
6.5. Autorisation de paiement à *Terapro Agriculture* pour la location d'un tracteur servant au déneigement des espaces municipaux pour le village de Saint-Télesphore
6.6. Autorisation de paiement à *Lettrage Alain Gauthier* pour le lettrage de la remorque des travaux publics
6.7. Autorisation de paiement à la *Ribouldingue* pour les cadeaux de Noël pour le dépouillement 2023
6.8. Autorisation de paiement à *Pavages D'Amour inc.* pour les travaux de réfection de la rue Principale
6.9. Autorisation de paiement à *Solmatech inc.* pour les services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux pour le projet de réfection de la rue Principale
6.10. Autorisation de paiement à *Les finitions de béton Chicoine et Maheux inc.* pour la construction de la dalle de béton du chalet au parc Léon-Prieur
7. **Période de questions**
8. Administration
9. Incendie et sécurité publique
9.1. Mandat à *Format Légal Notaires et conseillers juridiques inc.* pour la demande à la CPTAQ pour le projet de la caserne et garage municipal
10. Travaux publics et voirie
11. Transport et déneigement
12. Hygiène du milieu et environnement
12.1. Abrogation de la résolution numéro 2023-09-27 adoptée lors de la séance d'ajournement du 19 septembre 2023 pour le mandat pour les services professionnels pour l'étude des variantes de vidanges des boues
12.2. Demande de compensation financière – Projet d'implantation d'une plateforme de compostage sur le territoire de Saint-Télesphore
13. Urbanisme, développement et mise en valeur du territoire
13.1. Mandat à *Format Légal Notaires et conseillers juridiques inc.* pour la régularisation des lots 3 974 226 et 3 974 231
13.2. Consultation publique – Demande de dérogation mineure numéro 23-61 pour le lot 4 963 660
14. Loisirs, culture et vie communautaire
14.1. Camp de jour estival 2024
14.2. Demande de subvention à la *Caisse Desjardins* pour le Festival sportif familial 2024
14.3. Souper des Fêtes au profit de l'*École Primaire-Soulanges* le 21 décembre 2023
15. **Période de questions**
16. Levée de la séance ordinaire.

2023-12-02 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2023**

Chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2023 au moins soixante-douze heures avant cette séance ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2023.

DÉPÔT DE LA LISTE DE DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

Conformément aux articles 1022 à 1025 du *Code Municipal*, la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, Danielle Glode, soumet la liste de défaut de paiement de taxes. La directrice générale et greffière-trésorière par intérim informe l'assemblée qu'il n'y a aucun défaut de paiement en date des présentes.

DÉPÔT DU REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS DES DONS ET AUTRES AVANTAGES

Conformément à l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (RLRQ, c.E-15.1.0.1), la directrice générale et greffière-trésorière par intérim doit déposer un extrait du registre public des déclarations de dons, marques d'hospitalité et autres avantages de même nature conformément à l'article 2 du *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.* La directrice générale et greffière-trésorière par intérim, Danielle Glode, informe l'assemblée qu'il n'y a aucune déclaration à ce registre en date des présentes.

2023-12-03 **DATE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE L'ADOPTION DU BUDGET 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026**

Il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par la conseillère Nathalie Lanthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE la séance extraordinaire de l'adoption du budget 2024 et du programme triennal des immobilisations 2024-2025-2026 soit fixée au mardi le 19 décembre 2023 à 19 h 30, à la salle du Centre communautaire Rémi-Sauvé situé au 1425, route 340 à Saint-Télesphore.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Date	Expéditeur	Sujet
23-11-2023	Gestion Territoire Mme Arianne Leroux, Agricultrice, biologiste et résidente de Saint-Télesphore	Lettre de remerciement d'ouverture, d'écoute et de préoccupations envers les citoyens de Saint-Télesphore relatif au projet de la plateforme de compostage
28-11-2023	La Magie des Mots Mme Joceline Hudon, Directrice générale	Exemplaire du recueil des citations extraites des textes des participants au concours d'écriture « J'aime Vaudreuil-Soulanges en français »
12-12-2023	Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges M. Pedro Lopez, Secrétaire	Extrait du procès-verbal de l'assemblée du Conseil d'administration de la CCIVS relatif à la demande d'appui pour le Centre Sportif Soulanges

2023-12-04 **DEMANDE D'APPUI FINANCIER DE *TOIT D'ABORD HABITATIONS ABORDABLES VAUDREUIL-SOULANGES***

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges prévoit accorder une aide financière à l'organisme sans but lucratif Toit d'Abord Habitations abordables Vaudreuil-Soulanges, pour développer des modèles pour favoriser l'innovation pour tenter de résoudre la crise du logement dans la région et a réparti cette contribution entre toutes les municipalités locales conformément au tableau joint ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Télesphore a déjà versé à la MRC le montant de sa contribution indiquée en regard de son nom dans ce tableau joint; laquelle est comprise dans sa quote-part des dépenses de la MRC de l'année 2023,

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Nathalie Lanthier,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE la Municipalité de Saint-Télesphore approuve, conforment au tableau joint, l'aide financière accordée à l'organisme *Toit d'Abord Habitations abordables Vaudreuil-Soulanges*, aux fins de développer des modèles pour pallier la crise actuelle du logement dans la région.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la *MRC de Vaudreuil-Soulanges.*

2023-12-05 **DEMANDE DE PUBLICITÉ DANS LE FEUILLET PAROISSIAL 2024 DE LA *FABRIQUE DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS***

CONSIDÉRANT la demande de publicité de la *Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Champs* pour le feuillet paroissial 2024,

il est proposé par la conseillère Nathalie Lanthier,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

D'ACCEPTER la demande de la *Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Champs* pour un espace publicitaire dans le feuillet paroissial 2024 ;

D'AUTORISER le paiement de 110 $ à la *Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-champs.*

2023-12-06 **DEMANDE D'APPUI DE LA *MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE* POUR LE *CENTRE SPORTIF SOULANGES***

CONSIDÉRANT l'impact positif du Centre sportif Soulanges sur la qualité de vie des citoyens de notre municipalité ;

CONSIDÉRANT les discussions en cours depuis le printemps 2023 avec les principales municipalités bénéficiaires des services offerts par le Centre ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Polycarpe a informé ses partenaires de son incapacité à assumer seule les dépenses de fonctionnement et d'investissements requises pour assurer la pérennité de l'immobilisation,

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE la municipalité de Saint-Télesphore confirme son intention d'adhérer au compromis convenu par les mairesses et maires concernés lors de leur rencontre du 7 décembre dernier, à savoir :

- Participer aux travaux visant à créer une Régie intermunicipale qui deviendra propriétaire du Centre sportif Soulanges et responsable de ses opérations ;

- Contribuer aux frais de fonctionnement (maximum 150 000 $ par année pour l'ensemble des municipalités) pour 2024 et 2025, ou jusqu'à ce que la Régie soit fonctionnelle. La contribution de chaque municipalité sera établie selon la formule « 50 % utilisateurs / 50 % population » considérant de plus la proposition de Saint-Polycarpe d'assumer le premier 15 % des frais de fonctionnement, en compensation pour son utilisation accrue de la salle communautaire qui s'y trouve.

D'APPUYER la municipalité de Saint-Polycarpe pour le Centre sportif Soulanges.

DÉCLARATION DE LA LISTE DES DONATEURS ET RAPPORT DE DÉPENSES À LA SUITE DES LECTIONS PARTIELLES

Conformément à l'article 513.1 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2) [LERM], toute personne qui a posé sa candidature lors d'une élection à un poste de membre du conseil doit transmettre au trésorier la liste des donateurs et ainsi que les dépenses ayant trait à son élection. La directrice générale et greffière-trésorière par intérim informe l'assemblé qu'aucun don n'a été reçu et aucune dépense n'a été effectuée des élections partielles du 22 octobre 2023.

2023-12-07 **MANDAT À LA *FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS* (FQM) POUR LA FORMATION RELATIVE AUX RESSOURCES HUMAINES**

Il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

DE MANDATER, la *Fédération Québécoise des Municipalités* (FQM) pour la formation relative aux ressources humaines

D'AUTORISER la conseillère, madame Kim Jones, à signer le devis pour et au nom de la municipalité.

2023-12-08 **APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS DE NOVEMBRE 2023**

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses suivantes sont disponibles, tel que certifié par la directrice générale et greffière-trésorière par intérim :

Salaires versés du 1er au 30 novembre 2023	27 190,08 $
Prélèvements bancaires du 1er au 30 novembre 2023	20 280,86 $
Dépenses particulières payées du 1er au 30 novembre 2023	231 145,42 $
Comptes à payer au 30 novembre 2023	29 517,53 $
TOTAL	**308 133,89 $**

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu la liste des comptes de novembre 2023 au moins soixante-douze heures avant cette séance ;

CONSIDÉRANT QUE les comptes du mois ont fait l'objet d'une vérification par les membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

D'ACCEPTER le rapport de la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, Danielle Glode, des comptes de novembre 2023 ;

D'ENTÉRINER la liste des salaires, des prélèvements bancaires et des dépenses particulières payés au cours de la période du 1er au 30 novembre 2023 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer au 30 novembre 2023.

2023-12-09 **AUTORISATION DE PAIEMENT À *EXCAVATION LAVIGNE INC.* POUR LES TRAVAUX D'EXCAVATION DE LA RUE MARCEL-DESCENT**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2023-09-21 adoptée lors de la séance d'ajournement tenue le 19 septembre 2023 mandatant *Excavation Lavigne inc.* pour les travaux d'excavation de la rue Marcel-Descent pour un montant de 31 650 $ plus les taxes applicables ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été effectués et sont à la satisfaction de la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

D'AUTORISER le paiement au montant de 36 389,59 $ taxes incluses, pour les travaux d'excavation de la rue Marcel-Descent.

2023-12-10 **AUTORISATION DE PAIEMENT À *EXCAVATION LAVIGNE INC.* POUR LES TRAVAUX DE PAVAGE DE LA RUE SAINTE-ANNE**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2023-09-22 adoptée lors de la séance d'ajournement tenue le 19 septembre 2023 mandatant *Excavation Lavigne inc.* pour les travaux de pavage de la rue Sainte-Anne pour un montant de 22 750 $ plus les taxes applicables ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été effectués et sont à la satisfaction de la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par la conseillère Nathalie Lanthier,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

D'AUTORISER le paiement au montant de 26 156,81 $ taxes incluses, pour les travaux de pavage de la rue Sainte-Anne.

2023-12-11 **AUTORISATION DE PAIEMENT À *FIBRES FUTURES INC.* POUR LA FOURNITURE DE COLONNES POUR LE CHALET AU PARC LÉON-PRIEUR**

ll est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

D'AUTORISER le paiement au montant de 943,86 $ taxes incluses, pour la fourniture de colonnes pour le chalet au parc Léon-Prieur.

2023-12-12 **AUTORISATION DE PAIEMENT À *TERAPRO AGRICULTURE* POUR LA LOCATION D'UN TRACTEUR SERVANT AU DÉNEIGEMENT DES ESPACES MUNICIPAUX POUR LE VILLAGE DE SAINT-TÉLESPHORE**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2023-10-25 adoptée lors de la séance extraordinaire du 24 octobre 2023 autorisant la location d'un tracteur servant au déneigement des espaces municipaux pour le village de Saint-Télesphore pour un montant de 35 500 $ plus les taxes applicables pour une durée de location de 6 mois ;

CONSIDÉRANT QUE le livrable a été reçu et est à la satisfaction de la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

D'AUTORISER le paiement au montant de 40 816,13 $ taxes incluses, à *Terapro Agriculture* pour la location d'un tracteur servant au déneigement des espaces municipaux pour le village de Saint-Télesphore

2023-12-13 **AUTORISATION DE PAIEMENT À *LETTRAGE ALAIN GAUTHIER* POUR LE LETTRAGE DE LA REMORQUE DES TRAVAUX PUBLICS**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2023-09-20 adoptée lors de la séance d'ajournement tenue le 19 septembre 2023 mandatant *Lettrage Alain Gauthier* pour le lettrage de la remorque des travaux publics pour un montant de 620 $ plus les taxes applicables pour l'option 1 ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été effectués et sont à la satisfaction de la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par la conseillère Nathalie Lanthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

D'AUTORISER le paiement au montant de 712,85 $ taxes incluses, à *Lettrage Alain Gauthier* pour le lettrage de la remorque des travaux publics pour l'option 1.

2023-12-14 **AUTORISATION DE PAIEMENT À LA *RIBOULDINGUE* POUR LES CADEAUX DE NOËL POUR LE DÉPOUILLEMENT 2023**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2023-10-21 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 10 octobre 2023 d'accorder un montant de 1 500 $ pour l'achat des cadeaux de Noël pour le dépouillement 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE les cadeaux ont été achetés et distribués ;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Danny Raymond,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

D'AUTORISER le paiement au montant de 1 207,68 $ taxes incluses, à *la Ribouldingue* pour les cadeaux de Noël pour le dépouillement 2023.

2023-12-15 **AUTORISATION DE PAIEMENT À *PAVAGES D'AMOUR INC.* POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a octroyé le contrat pour les travaux de réfection de la rue Principal à *Pavages D'Amour inc.*, et ce, conformément à la résolution numéro 2023-08-24 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 8 août 2023 ;

CONSIDÉRANT les recommandations du responsable des travaux publics, monsieur Jason Mackey, agissant à titre de surveillant de chantier pour la Municipalité ;

CONSIDÉRANT les recommandations des ingénieurs de la FQM, messieurs Samuel Veilleux, ing. et Yannick Lapointe, Cpi ;

il est proposé par la conseillère Nathalie Lanthier,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 1, au montant de 240 169,51 $ taxes incluses, à *Pavages D'Amour inc.* pour les travaux de réfection de la rue Principale.

2023-12-16 **AUTORISATION DE PAIEMENT À *SOLMATECH INC.* POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE CONTRÔLE QUALITATIF DES MATERIAUX POUR LE PROJET DE RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2023-09-19 adoptée lors de la séance d'ajournement tenue le 19 septembre 2023 mandatant *Solmatech inc.* pour les services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux pour le projet de réfection de la rue Principale pour une enveloppe totale de 14 119,80 $ plus les taxes applicables ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été effectués pour le contrôle qualitatif des matériaux utilisés servant à la réfection de la rue Principale et sont à la satisfaction de la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par la conseillère Nathalie Lanthier,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

D'AUTORISER le paiement au montant de 3 350,95 $ taxes incluses, pour les services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux pour le projet de réfection de la rue Principale.

2023-12-17 **AUTORISATION DE PAIEMENT À *LES FINITIONS DE BETON CHICOINE ET MAHEUX INC.* POUR LA CONSTRUCTION DE LA DALLE DE BÉTON DU CHALET AU PARC LÉON-PRIEUR**

CONSIDÉRANT QUE les travaux de construction de la dalle de béton du chalet au parc Léon-Prieur ont été fait par *Les finitions de béton Chicoine et Maheux inc. ;*

CONSIDÉRANT QUE les déficiences ont été corrigés par *Béton authentique inc.* pour un montant total de 3 642,41 $ taxes incluses ;

CONSIDÉRANT QUE tel qu'entendu avec *Les finitions de béton Chicoine et Maheux inc., Constructions Sylvain Liboiron inc.* et la Municipalité, que les frais engendrés pour corriger les déficiences sont assumés entre les trois parties de façon égale ;

CONSIDÉRANT QUE les frais engendrés pour corriger les déficiences ont été payés entièrement par *Les finitions de béton Chicoine et Maheux inc. ;*

il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

D'AUTORISER le paiement au montant de 8 406,98 $ taxes incluses, pour la construction de la dalle de béton du chalet au parc Léon-Prieur, incluant un montant de 2 428,28 $ taxes incluses, représentant deux tiers des frais engendrés pour corriger les déficiences ;

QU'un montant de 1 214,14 $ sera déduit du paiement de la prochaine facturation à recevoir de *Construction Sylvain Liboiron inc.* tel que stipulé dans l'entente entre les trois parties.

PÉRIODE DE QUESTIONS

À la demande du maire, la période de questions est reportée à la fin de la séance tenante.

2023-12-18 **MANDAT À *FORMAT LÉGAL NOTAIRES ET CONSEILLERS JURIDIQUES INC.* POUR LA DEMANDE À LA CPTAQ POUR LE PROJET DE LA CASERNE ET GARAGE MUNICIPAL**

ll est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

DE MANDATER, *Format Légal Notaires et conseillers juridiques inc.* pour la demande à la CPTAQ pour le projet de la caserne et garage municipal.

2023-12-19 **ABROGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-09-27 ADOPTÉE LORS DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 19 SEPTEMBRE 2023 POUR LE MANDAT POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'ÉTUDE DES VARIANTES DE VIDANGES DES BOUES**

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance d'ajournement qui s'est tenue le 19 septembre 2023, le conseil municipal a adopté la résolution numéro 2023-09-27 intitulée « Mandat pour les services professionnels pour l'étude des variantes de vidanges des boues des étangs aérés des villages de Saint-Télesphore et Dalhousie » ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a reconsidéré sa décision et qu'il y a lieu de suspendre l'étude des variantes de vidanges des boues ;

il est proposé par le conseiller Danny Raymond,
appuyé par la conseillère Nathalie Lanthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

D'ABROGER la résolution numéro 2023-09-27 intitulée « Mandat pour les services professionnels pour l'étude des variantes de vidanges des boues des étangs aérés des villages de Saint-Télesphore et Dalhousie ».

DEMANDE DE COMPENSATION FINANCIÈRE – PROJET D'IMPLANTATION D'UNE PLATEFORME DE COMPOSTAGE SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-TÉLESPHORE

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

2023-12-20 **MANDAT À *FORMAT LÉGAL NOTAIRES ET CONSEILLERS JURIDIQUES INC.* POUR LA RÉGULARISATION DES LOTS 3 974 226 ET 3 974 231**

Il est proposé par le conseiller Danny Raymond,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

DE MANDATER, *Format Légal Notaires et conseillers juridiques inc.* pour la régularisation des lots 3 974 226 et 3 974 231.

2023-12-21 **CONSULTATION PUBLIQUE – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 23-61 POUR LE LOT 4 963 660**

À la demande du maire, la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, madame Danielle Glode, explique la teneur de la demande de dérogation mineure numéro 23-61 et invite les personnes dans la salle à poser des questions ou à apporter des commentaires dans le cadre de la consultation publique préalable à l'adoption relative à cette demande ;

CONSIDÉRANT QUE les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme sont nécessaires en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures numéro 204-95 ;*

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble visé par la demande est connu et désigné comme étant le lot 4 963 660 du Cadastre du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure vise à autoriser la construction d'un agrandissement du garage de 146 mètres carrés pour une superficie totale de 326 mètres carrés et pour autoriser une marge arrière de 1,95 mètres alors que la règlementation exige une marge arrière de 2 mètres ;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure numéro 23-61 ne touche pas à une norme relative aux usages et à la densité ;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure est conforme aux objectifs du *Plan d'urbanisme* en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure ne porte atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété ;

CONSIDÉRANT la bonne foi des requérants ;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié aux endroits désignés par le conseil de la Municipalité de Saint-Télesphore « Église paroissiale et Bureau municipal » mentionnant que le conseil aura à statuer à la présente séance sur la demande de dérogation mineure numéro 23-61 ;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme de Saint-Télesphore recommande au conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure numéro 23-61, présenté par les requérants et propriétaires du 460, chemin Saint-Georges, situé sur le lot 4 963 660 du Cadastre du Québec, sans conditions ;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par la conseillère Nathalie Lanthier,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le conseil municipal accepte la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et autorise la demande de dérogation mineure numéro 23-61 requise dans le but d'autoriser la construction d'un agrandissement du garage de 146 mètres carrés pour une superficie totale de 326 mètres carrés et pour autoriser une marge arrière de 1,95 mètres alors que la règlementation exige une largeur de 2 mètres.

2023-12-22 **CAMP DE JOUR ESTIVAL 2024**

CONSIDÉRANT l'offre de service reçu de *l'Air en fête* datée du 19 octobre 2023, pour la tenue du camp de jour estival 2024,

il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE la Municipalité de Saint-Télesphore mandate *l'Air en fête* pour la tenue du camp de jour estival 2024 ;

QUE la Municipalité de Saint-Télesphore autorise la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, madame Danielle Glode, signer l'entente pour et au nom de la Municipalité de Saint-Télesphore.

2023-12-23 **DEMANDE DE SUBVENTION À LA *CAISSE DESJARDINS* POUR LE FESTIVAL SPORTIF FAMILIAL 2024**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Lanthier,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE la Municipalité de Saint-Télesphore autorise la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, madame Danielle Glode, à effectuer une demande de subvention auprès de la *Caisse Desjardins* pour soutenir le Festival sportif familial 2024.

2023-12-24 **SOUPER DES FÊTES AU PROFIT DE L'*ÉCOLE PRIMAIRE-SOULANGES* LE 21 DÉCEMBRE 2023**

CONSIDÉRANT la demande d'appui de Madame Marie-Hélène Townsend pour l'organisation d'un souper-bénéfice au profit de l'*École Primaire Soulanges*,

il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

D'AUTORISER Madame Marie-Hélène Townsend à organiser un souper bénéfice au profit de l'*École Primaire Soulanges* le 21 décembre 2023 au Centre communautaire Rémi-Sauvé de Saint-Télesphore ;

QUE l'utilisation du Centre communautaire Rémi-Sauvé soit offert à titre gratuit pour la tenue de ce souper bénéfice ;

QUE Madame Marie-Hélène Townsend soit responsable d'obtenir tous les permis nécessaires à la tenue de ce souper bénéfice au profit de de l'*École Primaire Soulanges*.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes à la séance ont posé des questions ou apporté des commentaires sur les sujets suivants :

- Projet du Centre sportif Soulages
- Projet d'un site de compostage de la *MRC de Vaudreuil-Soulanges*
- Protection des terres agricoles

2023-12-25 **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés,

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL,

QUE la séance ordinaire du 12 décembre 2023 soit levée à 20 h 36.

Je soussigné, David McKay, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

David McKay Maire	Danielle Glode Directrice générale et greffière-trésorière par intérim